

tines, laissent, étant détachées, le composé dénominateur *athan* « réitérée eau » (1). En topographie gauloise, *athan* se trouve attribué, tantôt à des cours d'eau, tantôt à des localités présentant les mêmes conditions hydrographiques qu'*Athanacum* : *Alan-us*, *Itan-us*, l'Ain ; *Atan*, la partie de la vallée de l'Isle, près de laquelle Saint-Iricix (Sanctus Arcdius) fonda le monastère qui donna naissance à la ville de ce nom, etc. (2). *D'Athanac*, *Aisn-ny*, *Ain-ay*, comme *Ain d'Alan-us*, comme *ainsn-é*, *aisn-é*, enfin *ain-è A'antè* w-atus, la dérivation est régulière, et d'autant plus certaine que, dès l'an 1000, *Aynn-acus* apparaît concurremment avec *Athan-&us*, chez les manuscrits du moyen-âge (S).

Au nord d'Athanac se prolongeait une de ces divisions topiques que j'ai précédemment signalées, les *Cannabæ*. Son existence est révélée par une inscription trouvée dans l'île du Tihre, à Rome, et sa situation par une inscription du même genre découverte à

(1) *Ath-aon*, de gaël. *ath*, eym. *ad*, *at*, *ataô*, *atô*, adv. de reduplication et de pérennité, *alhu*, se mouvoir, aller ; et de gaël. *abhann*, cym. *avon*, *aon*, cours d'eau, contracté* en *an*, comme dans *Erid-an*, *Rhod-on*, etc. ; l'existence du double élément *alh-aon* prouvée par <4'/t-esis, l'Adigc, *Al-ax*, l'Aude, /K-urus, l'Adour, ^(-ura, l'Eure, qui prennent pour suffixes soit des termes d'une autre langue exprimant une idée semblable, soit de simples particules. *At-u*», *At-ura*, d'aï et d'eusq. *ur*, *ura*, eau, ont la même s^gnification que *It-an*, *At-an*, *Ath-an*, « rivière ou lieu dont l'eau pérenne semble redoublée par des canaux ou des détours » ; particularité topographique si bien rendue par ces vers descriptifs de la VI^e épître de Boileau :

La Seine
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.

— Sur *Atax*, V. M. Ccnac-Jioncaut, *Ess. étym. sur les nom*» de lieux des Pyrên., 444.

(2) Grégoire de Tours, *VU. B. Aredii*, cap. VI, dans *VHist. ecelésiast. Franc*, t. II, p. 455, de l'édition Guadet et Taranne.

(3) An. 966, *Cartul. d'Aiaay*, p. 410, n° 76.